



ST-MAURICE

Cours du Martolet et de Saint-Joseph

Campagne de fouille 2009

A. Antonini, M.-P. Guex

Rapport d'activité mars 2010

ST-MAURICE

Cours du Martolet et de Saint-Joseph

Campagne de fouille 2009

A. Antonini, M.-P. Guex

Rapport d'activité mars 2010

SOMMAIRE

1. Cadre général des travaux 2009

2. Principaux résultats des différents secteurs

- La terrasse rocheuse au-dessus de la crypte occidentale
- Le secteur à l'ouest de la crypte
- Le pied de la façade sud de la cour du Martolet
- La tranchée dans la cour Saint-Joseph

3. Illustrations

4. Annexes

- plan du secteur occidental
- coupe nord-sud du secteur occidental

1. Cadre général des travaux 2009

En 2009, les travaux archéologiques menés dans l'Abbaye ont duré du 31 août au 23 octobre. Ils ont concerné la cour du Martolet et la cour Saint-Joseph.

Dans la cour du Martolet, les collaborateurs du bureau TERA sàrl.¹ sont intervenus dès le démontage du plafond de la rampe et de l'abri protégeant la crypte occidentale (fig. 1 et 2). Ils avaient pour premier objectif de veiller à ce que les vestiges ne subissent pas de dégâts durant le démontage. Afin de protéger le fragile sol en mortier de la rampe et les nombreux crépis, un platelage en bois a été préalablement mis en place sous la dalle, et l'atelier de restauration St-Dismas a été mandaté pour une campagne de consolidations d'urgence. Le choix du procédé pour le démontage de la dalle en béton s'est avéré judicieux : aucune fissuration n'est à relever. Après le démantèlement de ces protections modernes, nous avons pu compléter la documentation des vestiges au pied de la façade sud du Martolet.

Le deuxième objectif était la fouille des vestiges à l'ouest de la crypte, à l'emplacement prévu pour la fermeture du Martolet², et celle du petit replat rocheux qui domine le Martolet au nord-ouest sur lequel une terrasse avec point de vue surélevé sera aménagée dans le cadre de la mise en valeur du site. Pour atteindre les niveaux archéologiques de ces deux secteurs, un gros décapage à la machine a été nécessaire afin d'évacuer les remblais modernes, les éboulis de falaise, la terre végétale et les nombreuses souches d'arbres (fig. 3). Ce travail était indispensable non seulement pour sécuriser l'aire de travail des archéologues, mais également en prévision du futur aménagement paysager de ce talus, zone intermédiaire entre la galerie de protection du tunnel CFF et le site du Martolet.

Dans la cour Saint-Joseph, une tranchée a été ouverte pour la pose de la conduite d'évacuation de l'eau de pluie reliant la nouvelle toiture du Martolet au canal de la source (fig. 4).

Parallèlement aux travaux archéologiques, l'équipe du bureau TERA a procédé au nettoyage des vestiges du Martolet. Depuis l'interruption des fouilles en 2005, une couche de déchets végétaux, ainsi que de débris provenant de la construction de la nouvelle toiture et d'anciennes protections s'était accumulée (fig. 5). Les planchers de protection ont été démontés et plusieurs sondages remblayés avec les déblais des fouilles de cette année. Dans le cadre de ce nettoyage, les sondages effectués en 2005 dans les caves attenantes au couloir des catacombes ont également été bouchés. Le solde de terre sera évacué lors des travaux d'assainissement des catacombes.

Après ce nettoyage général, des photos du site ont été réalisées. Il s'agit des premières photos générales prises avec la nouvelle toiture et après le démontage des abris de protection provisoire. Sur ces vues, le site est ouvert à l'ouest jusqu'à la galerie CFF, un regard qui ne sera plus possible après la construction de la clôture occidentale (fig. 6 à 8).

2. Principaux résultats des différents secteurs

La terrasse rocheuse au-dessus de la crypte occidentale

Environ quatre mètres au-dessus des vestiges de la crypte occidentale, une terrasse de surface triangulaire occupe un palier naturel de la falaise (fig. 9, en annexe plan et coupe). Ce replat a été aménagé : un mur (M743) protège son bord sud, un deuxième (M744), parementé sur une seule face, le délimite du côté ouest. Ce dernier inclut un escalier qui permettait d'atteindre le replat depuis une vire située cinq marches plus haut (fig. 10).

¹ Sur place : Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret (archéologues), Mathieu Gex (fouilleur spécialisé), Mustafa Gündogdū et Bruno Lopes (ouvriers).

² Le mur sera doté d'une semelle de fondation « en L » et couvrira une bande d'environ 2 m de largeur à l'ouest de la crypte. Les vestiges seront préservés sous cette fondation.

La fouille en plan de la terrasse (fouille partielle de la partie orientale) a permis de constater un niveau de circulation en corrélation avec les maçonneries. Les remblais mis en place pour ce sol recouvraient directement la surface du rocher.

Éléments appartenant à l'unique phase d'occupation attestée sur la terrasse

Les deux murs perpendiculaires (M743, M744) ainsi que les limons de l'escalier (M745) sont chaînés (fig. 10). Le mur qui suit le bord sud de la terrasse s'étendait jusqu'à la pointe du triangle de la terrasse. Vers cette extrémité orientale ne subsistent cependant que des traces de mortier collé sur le rocher et vers le milieu, il a été arraché par un bloc tombé lors de l'assainissement de la falaise en 2008-2009.

Les deux maçonneries sont conservées sur une hauteur maximale de 1.00 m (soit 0.6 m par rapport au niveau d'utilisation intérieur), leur sommet est arasé³. L'épaisseur des maçonneries (0.50 m), le soin apporté à l'aménagement de l'escalier et les restes de crépis sur la face intérieure du mur occidental permettraient de restituer des murs élevés faisant partie d'un petit bâtiment adossé au rocher.

Le niveau de marche en relation avec les murs est constitué de lentilles de limon tassé (Sc1027, Sc1028) contenant des éclats de la falaise ainsi que des fragments de mortier, de briques et de tuiles (fig. 11). Ce niveau horizontal recouvre une couche d'égalisation (Sc1047) et un remblai à base de terrain naturel contenant des fragments de terre cuite (Sc1030). En-dessous apparaissent des dépôts naturels (gélifracés de falaise Sc1029 et Sc1048) et le rocher.

Après son abandon, le local a été comblé jusqu'au niveau de son arasement. Dans ces remblais ont été récoltés de nombreux fragments de vaisselle en porcelaine et terre cuite vernie (fig. 12 et 13) et des déchets témoignant des travaux de construction du tunnel (1859), ou de la galerie protectrice du chemin de fer (1897). Beaucoup d'objets datent du XX^e siècle (fragments de toile bitumée, boîtes de conserves et divers fragments de fer blanc, restes d'emballages plastiques et aluminium, morceaux de bouteilles de bière, ...).

La petite terrasse est bien identifiable sur les dessins et les gravures illustrant l'Abbaye par le passé. Aucune ne permet cependant de confirmer notre hypothèse d'un petit bâtiment adossé à la falaise. Le niveau d'utilisation repéré à l'intérieur ne donne aucun indice supplémentaire. L'absence d'un aménagement particulier (par exemple un foyer) semble exclure un lieu d'habitation.

Au début du XIX^e siècle, la terrasse triangulaire semble déjà avoir été un espace ouvert, sur laquelle on stockait du bois (fig. 14). Situé sous un surplomb naturel de la falaise, le replat était à l'abri des intempéries et ne nécessitait pas obligatoirement d'être couvert d'une toiture pour rester sec. Sur les relevés des fouilles de P. Bourban, les maçonneries de la terrasse sont représentées dès 1896-1899 (relevé Inventaire n° P8) et sont alors encore entières (fig. 15).

Observations concernant la surface du rocher

Le replat de la falaise est caractérisé par trois vires naturelles dont la surface est légèrement inclinée vers l'ouest (point maximal de la vire inférieure 423.53, de la vire médiane 424.35 et de la vire supérieure 425.30). Ces vires correspondent à la surface des strates de la falaise dont le front s'est délité sous l'effet de l'érosion (fig. 6 et 9).

Deux trous circulaires verticaux repérés au bord des vires médiane (dans l'axe de l'escalier) et supérieure, indiquent cependant des remaniements récents du rocher (minage ?, point de fixation de sangles ?) ; des travaux effectués peut-être lors du creusement du tunnel CFF en 1859, ou lors de la construction de la galerie de protection (1897) ?

Les inscriptions dans la falaise

Dans la partie ouest de la falaise, plusieurs gravures sont visibles dans la roche. Il s'agit de noms de famille ou des dates. Certaines, en capitales, sont soigneusement incisées à l'aide d'un outil approprié, d'autres, gravées en surface, parfois quasiment illisibles. Quelques-unes sont partielles, l'auteur n'ayant pas pu les terminer.

Les dates les plus anciennes remontent au XVIII^e s. et marquent un pan de rocher à l'ouest du chœur de l'ancienne église (fig. 16) : tout en haut figure l'année la plus ancienne « 1710 » (fig. 17), puis de

³ L'arase des maçonneries se situe env. 20 cm en-dessous du niveau de marche avant les travaux 2009.

haut en bas les dates « 1715 », « 1716 », « 1747 », ainsi que « 1783 » et « 1789 ». Elles semblent indiquer la hauteur d'un cône d'éboulis rabaissé durant le XVIII^e siècle. Ces travaux font sans doute partie de l'aménagement des espaces entourant les bâtiments conventuels construits entre 1693 et 1710.

Les autres inscriptions, gravées à hauteur d'homme par rapport au niveau actuel du site et mentionnant des noms de famille, se réfèrent sans doute aux ouvriers du chemin de fer (notamment celle qui jouxte la galerie du tunnel CFF, fig. 18) ou aux élèves du collège (fig. 19). Aucune gravure de ce type n'a été repérée dans la partie orientale de la falaise. Cela pourrait s'expliquer par l'absence de surface parfaitement lisse à cet endroit.

Le secteur à l'ouest de la crypte

La zone fouillée à l'ouest de la crypte occidentale occupe une bande de 2 mètres de largeur. Dans la moitié sud de la zone, le terrain était déjà profondément perturbé par les fouilles de L. Blondel. Nous nous sommes limités à documenter les deux tombes jumelles maçonnées T142-143, et le contrefort M345 (fig. 20). Lors du dégagement de ce pilier, une nouvelle tombe en pleine terre (T478) est apparue : il n'en subsiste que les jambes en position repliée (fig. 21). Une fouille en profondeur de cette zone aurait nécessité l'évacuation des remblais accumulés à l'ouest ; un investissement qui ne semblait pas justifié étant donné l'étroitesse de la surface menacée par le mur à construire.

Dans la partie nord, près de la falaise, les anciennes couches étaient cependant encore en place. Sous et derrière le mur moderne (M722) sont apparus plusieurs niveaux d'utilisation contemporains au chœur occidental (deux niveaux de cimetière recouvrant les sols d'une annexe) et un niveau antérieur au chœur occidental. Le sondage n'a pas atteint les niveaux les plus anciens.

Les différents niveaux d'occupation et leur attribution chronologique (du plus ancien observé au plus récent)

- Niveau de terre battue (Ss651) :

La surface de ce niveau d'utilisation était rubéfiée (incendie, ou zone de foyers ?). Déjà repéré plus à l'est, ce sol peut être mis en relation avec les maçonneries (M238, M239) qui délimitaient probablement une annexe adossée au rocher et jouxtant le grand escalier qui mène à l'église du VII^e siècle (phase bleu foncé).

- Succession de couches comprenant un niveau de travail (Sc455) recouvert de déblais de chantier (Sc454) et d'un remblai d'égalisation (Sc609, Sc606) :

Ces niveaux sont liés à la construction du chœur occidental. Ils sont recouverts par un niveau de terre battue (Sc608) constituant le niveau d'utilisation du chevet carolingien (phase bleu clair).

- exhaussement du niveau par deux remblais successifs (Sc655 et Sc654=1071), annexe funéraire :

Ces terrassements sont liés à la construction de l'annexe (M311, M309) au nord-ouest du chevet carolingien. Les remblais étaient recouverts par un liseré de mortier (Sc1070, niveau de travail ?), puis par une couche de terre charbonneuse compacte (Sc1069, 1^{er} niveau d'utilisation du local ? fig. 22) sur laquelle ont été repérés les restes d'un radier (Ss1081) et d'une chape de mortier (Ss1066 = niveau de travail ou de sol aménagé sur le remblai d'égalisation Sc1065=1051)⁴.

L'altitude de ces différents lambeaux de niveau de marche correspond à celle du couvercle de la tombe T451 (à niche céphalique) aménagée contre le mur sud de l'annexe (fig. 23). Le local pourrait avoir eu dès le début une fonction funéraire pour des sépultures privilégiées enterrées près du chevet.

- exhaussement du niveau, tombes maçonnées et en pleine terre, cimetière 1^e phase :

Après l'apport d'un remblai d'au moins 0.60 m (Sc1060), le « couloir » compris entre le chevet de l'église et le rocher reste une zone funéraire. On y installe la tombe d'enfant en pleine terre T487, ainsi que la tombe maçonnée T488 (fig. 24)⁵. Ce cimetière s'étend au-delà de la limite de fouille, probablement jusqu'à la vire du rocher attestée par le relevé de L. Blondel, et pourrait respecter l'ancienne annexe.

⁴ Les deux sols Ss1081 et Ss1066 n'ont pas de lien direct et se situent à la même altitude.

⁵ La tombe T488 est délimitée par le muret M750 (Sc1067 = tranchée de fondation). La tombe T477 réutilise partiellement la tombe T488 tout en reconstruisant le muret sud (M753). Les ossements (Sc1068) correspondent à la réduction de la tombe T488.

- Nombreuses tombes en pleine terre sans aménagement particulier, cimetière 2^e phase :

La deuxième phase du cimetière est caractérisée par de nombreuses sépultures enterrées en pleine terre (T483, 484, 476, 485, 474, 480, 482, 481, 479). Les corps, gisant les uns sur les autres à quelques centimètres de distance, sont rarement entiers, mais recoupés par des tombes plus récentes. L'utilisation fréquente du cimetière explique la formation de la « terre à cimetière » (Sc1049) contenant beaucoup d'ossements sans connexion anatomique (fig. 25 et 26). Cette densification des tombes atteste la dernière phase du cimetière, au cours de laquelle le chœur oriental est démoli et le chœur occidental devient l'unique chevet. Une tombe (T446) fouillée au nord du chevet occidental et appartenant sans doute à ce cimetière (type et altitude identiques) a été datée par carbone 14 entre 1000 et 1210 ap. J.-C.

Pierre Bourban constate lors de la construction de la galerie de protection du chemin de fer⁶ : « En descendant pour ces fondations, on trouve une couche d'ossements. Des squelettes même dans les fouilles faites de l'autre côté de la voie ferrée [côté ouest]. Près du rocher, du côté de l'abbaye : un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et une légère couche rouge)⁷ ; au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. A 0.15 m au-dessus de ce pavé, un autre de même genre, mais il ne s'étend pas très loin. J'ai trouvé dans ces débris deux ou trois moulures d'un assez bon style, en marbre jurassique. »

Les vestiges entrevus par le chanoine attestent que le complexe bâti du Martolet et l'aire funéraire s'étendent le long du rocher, au-delà de la ligne du chemin de fer. La « couche d'ossements » observé par Bourban correspond sans doute à la terre à cimetière constituant notre 2^e phase du cimetière.

- La clôture occidentale :

Après l'abandon du cimetière et la démolition de l'église, un mur orienté nord-sud (M746) est construit. Il s'agit d'un mur de terrasse, parementé uniquement sur sa face orientale, qui retenait le terre-plein s'étirant vers l'ouest. L'extrémité nord du muret bute contre le rocher, tandis qu'au sud, le mur est arraché⁸ ; son couronnement était soigneusement recouvert de dalles taillées en marbre dont une seule subsiste près de la falaise (fig. 25 et 26).

D'après l'emplacement et l'orientation, ce mur de terrasse pourrait correspondre au bord oriental du vignoble représenté sur le plan de 1830 (fig. 14). Une limite de parcelle est déjà représentée à cet endroit sur le plan de la ville dressé vers 1778/1780 (Inventaire n° P 47). L'aménagement de cette terrasse de vignoble semble faire partie des travaux liés aux nouveaux bâtiments conventuels reconstruits entre 1693 et 1710. Sur l'écusson pris dans le mur sud de la terrasse, on lit en effet la date « 1697 » au-dessus d'un aigle (fig. 27). Cet écusson a probablement été repris dans le mur actuel.

L'espace du Martolet semble avoir eu au XVIII^e s. une utilité artisanale. Selon les figurés utilisés sur le dessin de 1830, l'on y coupait et stockait du bois. Ce terrain était relié à la « cour de la source » par une large rampe. Au cours du XIX^e siècle, la cour du Martolet est fermée à l'ouest par un mur oblique doté d'un portail⁹ (fig. 15, Inventaire n° P 17). Ce changement d'affectation est certainement lié aux exigences du collège fondé en 1806¹⁰ : les salles de classes étaient à cette époque installées dans l'aile nord du couvent, et la cour du Martolet servait de cour de récréation¹¹. Après la construction du nouvel internat entre 1891 et 1893, la cour du Martolet devient progressivement un site archéologique dès les premières fouilles du chanoine Bourban en 1896.

⁶ Pierre BOURBAN, « Notes sur nos fouilles archéologiques de Saint Maurice ». Journal de fouille 1896-1899. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.

⁷ Il s'agit d'une chape de mortier à la chaux coulée sur un radier de pierres. La surface de ce sol était teintée de rouge par une couche de tuiles concassées. Une technique souvent utilisée durant le premier millénaire pour la finition de sols.

⁸ Une pierre de taille plus grande que les autres pourrait indiquer le chaînage d'un retour vers l'ouest. Son emplacement correspond à l'avancée de la vire rocheuse indiqué sur le plan de L. Blondel.

⁹ La fouille de 2009 n'a pas mis en évidence cette construction probablement détruite lors des travaux du chemin de fer ou de transformation du collège à la fin du siècle.

¹⁰ Collectif, « 200 ans d'enseignement au Collège de l'Abbaye de St-Maurice : 1806 – 2006 », St-Maurice hier et avant-hier, 11, St-Maurice, 2006, p. 5 – 6.

¹¹ De nombreuses billes de jeux ont d'ailleurs été retrouvées en surface lors des fouilles archéologiques.

Le pied de la façade sud de la cour du Martolet

Après le démontage du plafond de la rampe et l'enlèvement des gravats (Sc1058) mis en remblais sous cette dalle en béton, l'extrados de la voûte des catacombes et le sommet du mur sud de la rampe sont apparus au pied de la façade actuelle (fig. 28).

L'extrados de la voûte des catacombes (phase bleu foncé) était parfaitement visible sous la maçonnerie de la façade actuelle. Dans les écoinçons par contre, l'extrados était encore scellé par le remblai (Sc1059) servant le lit de pose sous les grandes dalles de marbre constituant le sol de l'église du VII^e s. (phase bleu foncé).

La voûte est constituée de dalles en terre cuite posées de chant. Une grande partie de ces dalles montre des signes de cuisson ratée (fig. 29). Là où l'extrados de la voûte est bien conservé, sa surface est lissée au mortier. Aucune réparation de la voûte n'a pu être mise en évidence malgré les différences de facture observées du côté de l'intrados.

La voûte est ancrée dans le parement de la façade du couloir qui longe l'église précédente (phase rouge - vert). Ce mur est conservé au-dessus de la voûte sur une hauteur d'environ 0.20 m (fig. 30). Les piliers du couloir ajouré sont recouverts d'un épais crépi (M224) et décorés par une bande verticale de couleur rouge (largeur entre 12 et 17 cm) bordée de part et d'autre d'une ligne jaune (fig. 31). Ce décor architectural marque le centre de chaque pilier. Le crépi même (M224) appartient à une phase de rénovation de la rampe, mais le décor était prévu dès le départ : les bords de la bande ont en effet été incisés dans le mortier encore frais (fig. 32).

La tranchée dans la cour Saint-Joseph

Dans l'angle nord de la cour, une tranchée a été ouverte pour relier la descente d'eau de la toiture du Martolet au canal de la source¹² (fig. 4). Cette tranchée traversait une zone excavée déjà au cours du XX^e s. Seule la partie amont (nord) s'est avérée intéressante : une canalisation désaffectée est apparue 0.50 m sous les pavés de la cour, ainsi qu'un mur et plusieurs niveaux archéologiques. Au fond de la tranchée, la nappe phréatique sourdait à la même altitude que le couvercle du canal.

La canalisation (M748) était constituée de deux murets latéraux et d'épaisses dalles de couverture (largeur du canal 0.75 m). Elle était recouverte par un remblai (Sc1076) soutenant un niveau de terre battue (Sc1075, repéré 20 cm au-dessus des dalles) qui pourrait correspondre au niveau de marche contemporain. La canalisation est orientée est – ouest. Il s'agit sans doute du tronçon qui, depuis la citerne à l'ouest, menait au canal qui longe la façade occidentale du couvent.

Le mur (M749) passe par-dessus du canal et affleure sous les pavés de la cour. Il peut être mis en relation avec le sol de terre battue (Sc1073) qui recouvre le niveau de construction (Sc1074) du mur (fig. 33). L'orientation sud-ouest – nord-est de cette maçonnerie, légèrement divergente par rapport au canal, est parallèle au mur de terrasse actuel au nord de la cour. Sa fonction n'est pas connue, mais sa date de construction semble être récente.

¹² Dimensions de la tranchée : largeur 0.80 m, profondeur 0.60 m, longueur 20 m.



Fig. 1 Martolet, démontage de la dalle couvrant la rampe. La machine, une puissante pince hydraulique, a été choisie pour son faible impact en vibrations. Un plancher provisoire doublé d'une protection en géotextile a été construit 50 cm sous la dalle, afin de retenir les fragments de béton et la poussière et ne pas abîmer les crépis et les sols antiques.



Fig. 2 Martolet, démontage de la dalle. Au-dessus des maçonneries, la pince hydraulique n'a pas pu être utilisée et le béton a été scié à ras de la façade.



Fig. 3 Martolet, talus à l'ouest de la crypte. Un nettoyage important a été nécessaire pour évacuer les éboulis de falaise, les racines et les nombreuses souches d'arbres.



Fig. 4 Cour St-Joseph, tranchée vue depuis la terrasse du Martolet. A droite du jalon, engloutis par l'eau de la nappe phréatique, les vestiges d'un ancien canal.



Fig. 5 Martolet, état après la construction de la nouvelle toiture. Le site est encore partiellement couvert par les protections provisoires ; des débris de rochers et de végétaux se sont accumulés sur les vestiges durant les travaux.



Fig. 6 Martolet, vue générale du site après nettoyage depuis la galerie CFF. En bas à gauche, la terrasse rocheuse, sur laquelle sera aménagé le point de vue surélevé.



Fig. 7 Martolet, vue générale après nettoyage. Vue vers l'est, à hauteur de la nouvelle toiture.



Fig. 8 Martolet, vue générale vers l'ouest, depuis le premier étage du clocher.



Fig. 9 Martolet, la terrasse rocheuse aménagée au nord du chevet occidental, vue vers l'ouest. A gauche, le mur (M743) suivant le bord de la terrasse. Sous le jalon, le niveau de marche (Sc1027) du local. A l'arrière-plan, l'escalier (M745) qui monte sur un replat plus haut du rocher. Inclinaison et hauteur des différentes vives correspondent aux strates de la falaise.



Fig. 10 Martolet, escalier de la terrasse rocheuse, vue vers le nord-ouest. La marche supérieure correspond à la surface de la vire supérieure. Les maçonneries sont crêpiées.



Fig. 11 Martolet, terrasse rocheuse, vue vers l'est. Le niveau de marche est caractérisé par des lentilles de différents sédiments (sous le jalon). Au premier plan, l'une des vires de la terrasse, avec un trou vertical (minage ? points de fixation des sangles ?) percé dans sa bordure.



Fig. 12 et 13 Martolet, échantillons des fragments de vaisselle récoltés dans les remblais couvrant la terrasse rocheuse. Porcelaine blanche et céramique vernissée brune, jaune et noir (inventaire no K859-1 et K859-2).

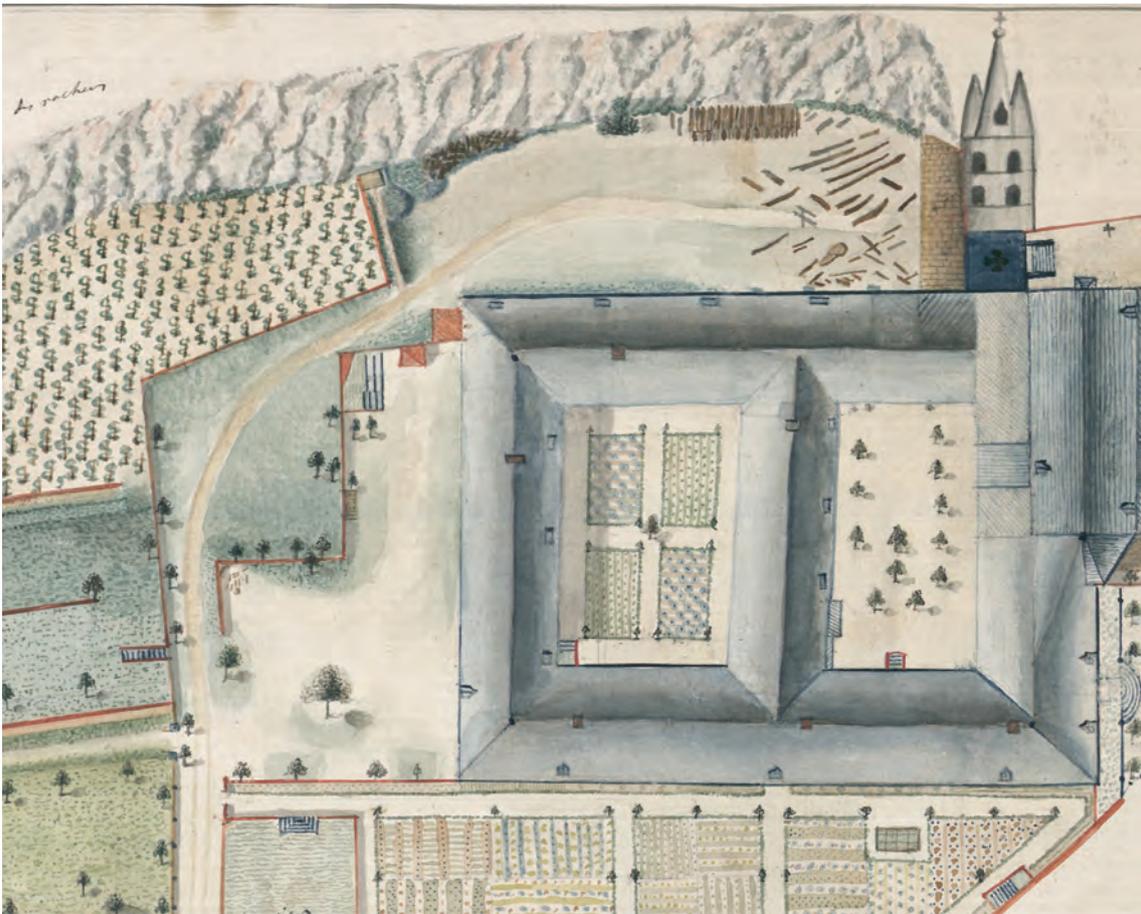


Fig. 14 L'abbaye de Saint-Maurice vers 1830. Dessin à la plume colorié, signé en bas à gauche «Reverendissimus Abbas à Rivas incoepit (anno 1830)», archives de l'Abbaye, extrait. Le figuré brun utilisé dans la cour du Martolet au pied de la falaise, sous le surplomb à droite et sur la terrasse triangulaire à gauche, indiquent des troncs empilés. Près du clocher, de nombreux troncs sont éparpillés indiquant une zone de travail.

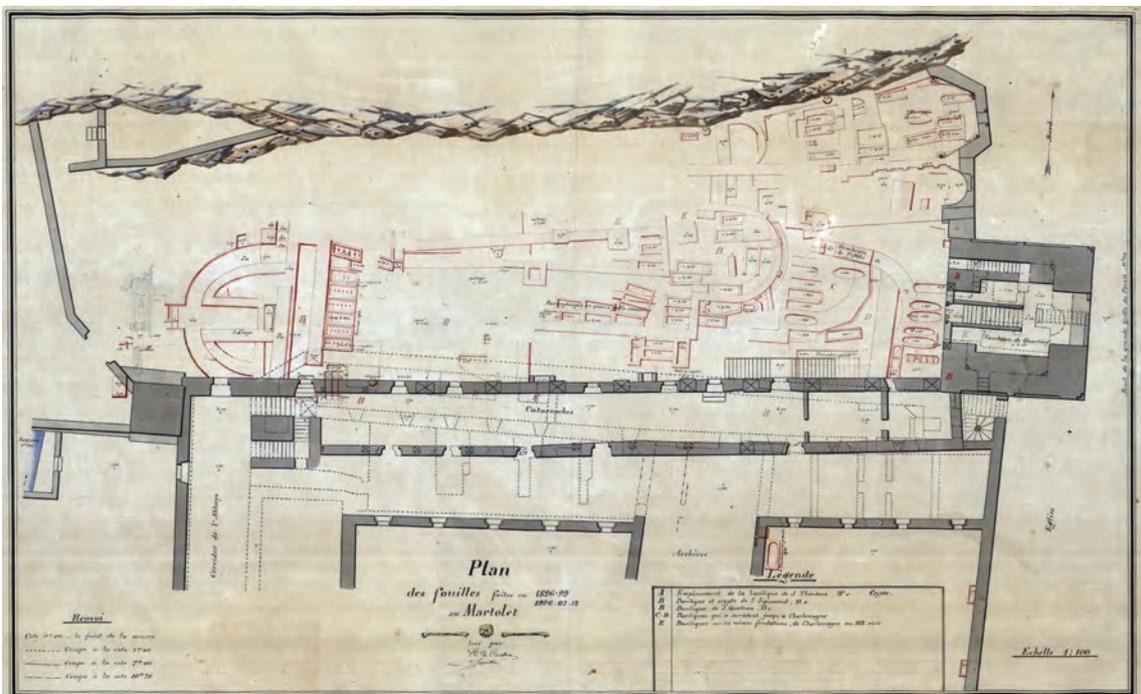


Fig. 15 Plan des fouilles du Martolet (1896 – 1899) dressé par le chanoine Pierre Bourban (inventaire no P17). Les maçonneries de la terrasse rocheuse située au nord du chevet occidental sont intactes et de tout évidence encore visibles.

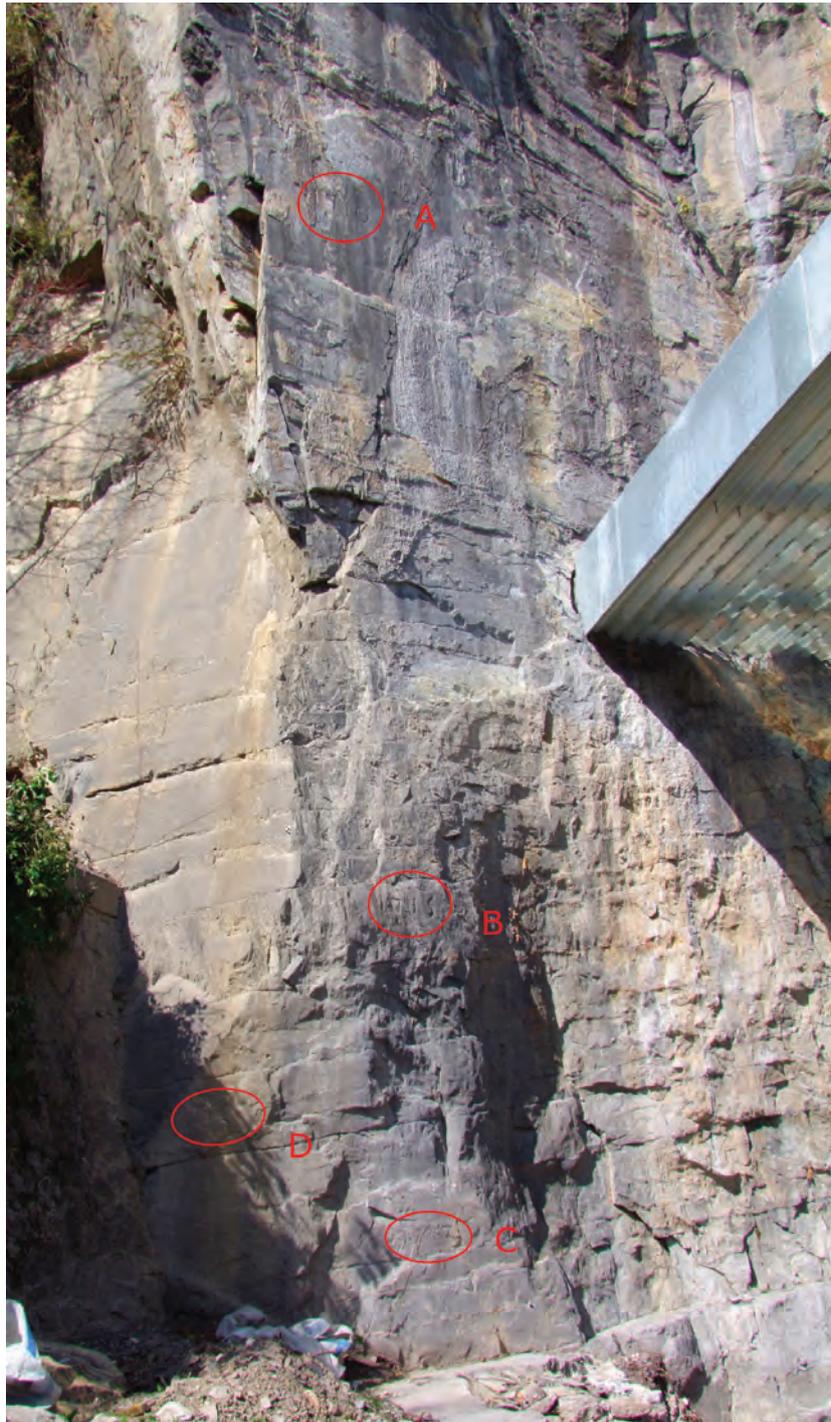


Fig. 16 Martolet, pan de rocher situé à l'ouest du chœur occidental, dans lequel sont inscrites les dates du XVIIIe siècle. A: 1710, B: 1715 (la date 1716 est incisée avec une écriture semblable à la même hauteur, au-dessus de l'extrémité orientale de la terrasse), C: 1747, D: 1783.



Fig. 17 Martolet, détail de la date « 1710 », la plus haute observée dans la falaise.



Fig. 18 Martolet, détail des noms visibles près de la galerie du tunnel CFF et partiellement cachées par celle-ci. On lit notamment le nom « E. BERTRAND » et « VERGERER ».



Fig. 19 Martolet, gravure soignée « H. CHATE... » [E : sans barre du milieu, nom incomplet ?] entourée d'autres inscriptions moins bien lisibles.



Fig. 20 Martolet, fouille à l'ouest du chevet occidental, vue vers le sud. Au premier plan, la tombe géminée T142/T143. Au centre, le contrefort nord-ouest du chevet carolingien.



Fig. 21 Martolet, la tombe T478 repérée entre les deux contreforts occidentaux du chevet carolingien, vue vers le nord. La sépulture est délimitée par le contrefort nord du chevet (en haut) et par le muret de la tombe T137 (à droite) ; au-dessus des genoux, elle est coupée par une tranchée moderne (à gauche).



Fig. 22 Martolet, restes du premier sol en mortier de l'annexe nord du chevet occidental. La chape de mortier recouvre un remblai de couleur jaune-vert à base de terrain naturel. Les taches noires sont formées par une concentration de charbon de bois. La surface en mortier en bas à gauche correspond probablement au niveau de travail en relation avec la construction du mur sud de l'annexe (M311).



Fig. 23 Martolet, la tombe maçonnée T451 aménagée à l'ouest du chevet occidental, contre la paroi sud de l'annexe. Cette sépulture, dotée d'une niche céphalique, témoigne d'une fonction funéraire du local.



Fig. 24 Martolet, la tombe T477 réutilisant l'ancienne tombemaçonnée T488. Adroite (sous le jalou), le muret maçonné de la tombe T488. A gauche (sous la flèche), le muret posé à sec de la nouvelle tombe T477. En haut, les ossements réinhumés de la tombe primitive (T475). La tranchée visible au bord inférieur de l'image correspond à l'ancienne limite occidentale des fouilles du Martolet.



Fig. 25 Martolet, zone de cimetière à l'ouest du chevet occidental, vue vers le sud. Les tombes en pleine terre appartiennent à la deuxième phase du cimetière (XIe-XVIe s.). Celui-ci se prolonge au-delà de la limite des fouilles, vers l'ouest. Le mur de terrasse (M746), dont la semelle est posée sur les squelettes, est plus tardif et atteste d'un abaissement du niveau de circulation dans la cour du Martolet.



Fig. 26 Martolet, zone de cimetière à l'ouest du chevet occidental, vue vers l'ouest. Le mur de terrasse (M746) construit après la désaffectation du cimetière avait une hauteur d'environ 1.00 m et était recouvert de grandes dalles de marbre.



Fig. 27 Martolet, zone d'accès occidentale, vue vers l'ouest. Le mur au nord du passage, dans lequel est inséré un écusson daté de 1697 (élément récupéré du mur de l'ancien vignoble ?).



Fig. 28 Martolet, pied de la façade sud après le démontage de la dalle en béton, vue vers l'est. A droite de la flèche, la fondation du 1er pilier occidental (M386) de la nef carolingienne (arcade sud). A droite du grand jalon, l'extrados de la voûte des catacombes (couloir d'accès de l'église du VIIe s.). A gauche sous le petit jalon, le mur extérieur de la rampe d'accès précédente (Ve-VIe s.).



Fig. 29 Martolet, détail de la voûte des catacombes (extrados). La maçonnerie contient dans ce secteur (extrémité ouest) beaucoup de dalles en terre cuite pour la plupart tordues à la suite d'une cuisson ratée. A gauche du jalon, la maçonnerie de la fondation du pilier carolingien M387.



Fig. 30 Martolet, face extérieure des montants de la rampe ajourée (transformation de l'église rouge, Ve-VIes.). La partie inférieure des piédroits est cachée par le remblai qui comble les écoinçons de la voûte des catacombes. A droite de la flèche, les restes d'une bande verticale de couleur rouge.



Fig. 31 Martolet, détail de l'un des montants de la rampe ajourée (2^e montant depuis l'ouest). La bande verticale rouge (largeur 16,5 cm) était bordée de part et d'autre par une ligne jaune. Ce décor a été recouvert par un badigeon blanc, une rénovation attestée aussi du côté intérieur de la rampe.



Fig. 32 Martolet, détail de l'un des montants de la rampe ajourée (4^e montant depuis l'ouest). La couleur rouge a disparu, mais les bords de la bande verticale sont incisés dans le mortier encore frais. Le décor était prévu dès l'application du crépi (M224).



Fig. 33 Cour St-Joseph, profil ouest de la tranchée. La grande dalle horizontale émergeant de l'eau correspond au couvercle d'une ancienne canalisation (M748). Elle est recouverte d'une maçonnerie plus récente (M749), de fonction indéterminée.